



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Luxembourg, le 05 FEV. 2019

Administration communale de
la Ville d'Ettelbruck
B.P. 116
L-9002 Ettelbruck

N/Réf : 91794/PP-mz
Dossier suivi par Philippe Peters
Tél. : 247 86827
E-mail: philippe .peters@mev.etat.lu

Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu des dispositions de l'article 5, alinéa 3, de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, j'approuve la délibération du 17 janvier 2018 du conseil communal de la Ville d'Ettelbruck concernant le projet de modification ponctuelle dans l'intérêt d'aménagement d'un parking à étages au lieu-dit « Däichwisen » à Ettelbruck.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments très distingués.

La Ministre de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



Carole DIESCHBOURG

Copies pour information : Ministère de l'Intérieur ; Administration de la Nature et des Forêts

4, place de l'Europe
L-1499 Luxembourg

Tél. (+352) 247-86824
Fax (+352) 400 410

www.emwelt.lu
www.mddi.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu